

Numéro spécial : Pays d'art et d'histoire

Jeudi 10 janvier 2008, **le Président du Pays Mellois a défendu avec succès la candidature du Syndicat Mixte du Pays Mellois au label de Pays d'art et d'histoire** devant le Conseil national des villes et pays d'art et d'histoire.

Ce conseil est composé de plusieurs experts des ministères de la culture et de la communication, du tourisme et de l'éducation nationale ainsi que d'élus locaux membres du réseau des villes et pays d'art et d'histoire.

L'entretien s'est passé de la manière suivante :

- M. GAUTIER a présenté le Pays Mellois et puis le dossier
- Mme BROCHARD, conseillère à l'action territoriale au sein de la DRAC Poitou-Charentes qui nous a accompagné dans la préparation du dossier dès le début, a exposé l'avis très favorable de la DRAC
- Après avoir interrogé M. GAUTIER sur différents aspects du dossier, le Conseil a délibéré à huis clos puis nous a annoncé qu'il rendait **un avis très favorable sur notre candidature.**

Visiblement, **l'importance des actions de préfigurations** menées par le Pays Mellois, les associations et les collectivités depuis plusieurs années ainsi que le projet culturel et la volonté d'en faire **un projet de développement local** ont fortement impressionné le Conseil.

L'obtention de ce label couronne donc plusieurs années de travail de terrain et d'actions mais aussi un grand travail de concertation. Il s'agit d'une reconnaissance de notre patrimoine bâti, naturel et immatériel, un patrimoine constitué par les hommes et les femmes qui y ont séjourné au cours des siècles. **C'est le rôle de ces femmes et ces hommes qui ont construits et constitués ce patrimoine et l'identité du Pays Mellois que le service Pays d'art et d'histoire s'efforcera de comprendre et de faire connaître.**

Aujourd'hui, le Pays Mellois attend donc l'arrêté officiel d'attribution du label.

Ensuite, une convention d'objectif et financière sera signée entre l'État et le Pays Mellois.

D'ici à la mi-2008, un animateur du patrimoine sera recruté pour mettre en œuvre le programme défini dans le dossier de candidature.

En 2008, outre l'élaboration d'une charte graphique spécifique aux actions Pays d'art et d'histoire du Mellois, un certain nombre d'actions engagées seront menées à leur terme telles l'édition de fiches de présentation des églises romanes du territoire, le festival Musique en Pays Roman, des animations ponctuelles.

Le syndicat mixte du Pays Mellois a donc le plaisir
d'inviter l'ensemble de ses partenaires à fêter l'attribution de ce label
à l'occasion de l'inauguration de **l'exposition « A la découverte du Pays Mellois »**
réalisée par les sites patrimoniaux du Pays
le 4 mars à 18h30 dans ses locaux.

Contacts :

Eric GAUTIER, président du Syndicat Mixte du Pays Mellois
candidature

e.gautier@pasymellois.org
culture@paysmellois.org

Journal réalisé et diffusé par le Syndicat mixte du Pays Mellois
2 Place Bujault – BP 67 - 79500 Melle

Tél. : 05-49-27-09-62 **Fax** : 05-49-27-91-87 **Email** : infos@paysmellois.org